

**COMPTE-RENDU ET PROCES VERBAL  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

**DE LA COMMUNE DE SAINT-LEGER-LES-MELEZES**

\*\*\*\*\*

**Séance du 16 novembre 2017**

Le seize novembre deux mille dix-sept à vingt heures, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur **MARTINEZ Gérald**, Maire.

**Présents** : - M. MARTINEZ Gérald - M. BLONDEAU Emmanuel - M. GARCIN Bernard - Mme MAUPETIT Audrey - M. MICHEL Jean-François - Mme SALSANO Martine

**Absents** : - M. ALLEMAND Philippe - Mme BOUNOUS Sophie - M. CHRISTINY Antoine - M. POURROY Pierre (a donné procuration à Bernard GARCIN) - M. VINCENT Théo (a donné procuration à Jean-François MICHEL)

Le Conseil Municipal a désigné Madame MAUPETIT Audrey pour assurer les fonctions de secrétaire.

**Ont assisté à la réunion :**

Chantal CALVAT Secrétaire de Mairie

Marion LOMBARD Porteuse d'un Projet de restauration rapide

Sophie JUANEDA Porteuse d'un projet d'activités de manège pour enfants

***ORDRE DU JOUR***

**APPROBATION DU COMPTE-RENDU DU DERNIER CONSEIL MUNICIPAL**

**DEMATÉRIALISATION**

- Convention de partenariat pour la diffusion de données ouvertes et intelligentes

**CRECHE POLICHINELLE**

- Dérogation à la règle du repos dominical saison 2017-2018

**RACCORDEMENT ELECTRIQUE / OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC**

- Autorisation de raccordement au branchement électrique communal situé Parking Route d'Ancelle par la société NIC ALL EVENTS
- Installation d'un manège sur l'esplanade
- Installation d'un camion de restauration sur le parking route d'Ancelle

**NAVETTE SCOLAIRE**

**SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'ECLAIRAGE PUBLIC DU CHAMPSAUR VALGAUDEMAR**

- Projet de périmètre de fusion du SIVEP et du SIEPC
- Election des délégués

**SERVICES PUBLICS DE L'EAU ET DE L'ASSAINISSEMENT**

- Rapport annuel du Maire
- Tarifs et redevances

**SECOURS SUR PISTES**

- Tarifs 2017-2018
- Conventions

**INTERCOMMUNALITE**

- Participation au financement des associations
- Révisions statutaires

**SYNDICAT MIXTE**

- Délibération concomitante participation aux travaux

**SYNDICAT INTERCOMMUNAL DU HAUT-DRAC**

- Dissolution

**PLU**

- Avenant n°1 au Marché
- SCOT

**BUDGETS**

- Décisions modificatives

**QUESTIONS DIVERSES**

*La séance est ouverte à 20 h 30*

**☆1. Projet de restauration rapide**

Monsieur le Maire donne la parole à Madame LOMBARD.

Madame LOMBARD présente au Conseil Municipal son projet de restauration rapide et demande à la commune la possibilité de louer l'ancien local de la patinoire situé dans le bâtiment Service Publics Montagne.

Le Conseil Municipal approuve ce projet et donne à Madame LOMBARD son accord de principe pour la mise en location du local précité.

**☆2. Projet d'activité de manège**

Monsieur le Maire donne la parole à Madame JUANEDA.

Madame JUANEDA présente au Conseil Municipal son projet d'activité de manège de catégorie 1 pour des enfants de 2 à 10 ans et demande à la commune la possibilité de l'installer sur l'esplanade du Front de Neige.

Le Conseil Municipal approuve ce projet qui répond au souhait de diversification d'activités engagé par la collectivité dans le cadre de l'aménagement du front de neige et qui vient compléter l'offre déjà présente sur la station.

**☆ 3 CONSEIL MUNICIPAL du 28 septembre 2017****Approbation du Compte-Rendu de séance**

Le Compte-rendu de la précédente séance est soumis à l'approbation de l'assemblée :  
Ce dernier est approuvé à l'unanimité des membres présents.

**☆ 4 DELIBERATION N° 57: Convention de partenariat pour la diffusion de données ouvertes et intelligentes avec la Région PACA**

Dans le cadre de l'ouverture des données (Open Data), il est proposé d'établir une convention avec la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur afin que la Commune de St-Léger-Les-Mélèzes utilise la plateforme régionale pour publier des jeux de données.

**Accord à la majorité (Jean-François MICHEL s'abstient et vote contre pour Théo VINCENT).**

**☆ 5 DELIBERATION N° 58 : Avis du Conseil Municipal sur la demande de dérogation à la règle du repos dominical formulée par l'Association "Polichinelle" pour son personnel de la crèche de St-Léger du 24 décembre 2017 au 18 mars 2018**

Le Maire rappelle au Conseil Municipal la demande formulée par l'Association "Polichinelle", sise en cette commune, à Monsieur le Préfet des Hautes-Alpes concernant une dérogation à la règle du repos dominical pour le personnel de ses établissements du 24 décembre 2017 au 18 mars 2018.

Le Maire donne lecture du courrier de Monsieur le Préfet en date du 13 octobre 2017 et précise que cette requête concerne 9 salariés de la crèche de St-Léger pour la période d'hiver **du 24 décembre 2017 au 18 mars 2018**, afin d'offrir aux personnes travaillant le dimanche et aux touristes venant fréquenter la station la possibilité de faire garder leurs enfants.

**Accord à l'unanimité.**

**☆ 6 OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC**

Monsieur le Maire présente les différentes demandes d'occupation du domaine public. Un débat s'ensuit.

*22h30 : Départ de Monsieur MICHEL Jean-François  
Le quorum n'est plus atteint, la séance est levée.*

*La secrétaire de séance*

*Audrey MAUPETIT*



*Le Maire*

*Gérald MARTINEZ*

